



Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise
Chef-lieu - 73640 SAINTE-FOY-TARENTEAISE
☎ 04.79.06.90.53 📠 04.79.06.94.63
Email : mairie@saintefoy-tarentaise.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS / ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

A compléter obligatoirement pour toute inscription à la cantine, à la garderie et à l'étude surveillée

ELEVE

Nom : Prénom :
Sexe :.....
Né(e) le : ___/___/_____ Lieu de naissance :

Ecole de Sainte-Foy-Tarentaise
Inscription en classe de :

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal : Père - Mère - Tuteur (1)
Nom : Prénom :
Né(e) le : ___/___/_____ Lieu de naissance :

Adresse :
 Facturer à cette adresse

Téléphone domicile :..... Portable :Tél. travail :.....

Profession : Employeur :
Situation familiale : Autorité parentale : Oui Non

Email (obligatoire) :

Responsable légal : Père - Mère - Tuteur (1)
Nom : Prénom :
Né(e) le : ___/___/_____ Lieu de naissance :

Adresse :
 Facturer à cette adresse

Téléphone domicile : Portable :Tél. travail :

Profession : Employeur :

Situation familiale : Autorité parentale : Oui Non

Email (obligatoire) :

(1) *Rayer la mention inutile*

1/3

MEDICAL

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Père Mère Autre

Si autre : Nom :Prénom :

.....

Adresse :

Téléphone :

Médecin :Tél Médecin :

L'enfant a-t-il des contraintes alimentaires spécifiques ?

Oui Non

Si oui, lesquelles :

.....
.....
.....
.....

Aucun traitement médicamenteux ne pourra être donné à votre enfant même avec l'ordonnance du médecin.

Ne mettez pas de médicaments dans le cartable de votre enfant car ils seraient confisqués. Un médicament peut être pris pour un bonbon par un autre enfant et avoir des conséquences dramatiques en cas d'ingestion.

SORTIES

Les écoles élémentaires et maternelles ont une législation différente pour la sortie.

En élémentaire (dès le CP), l'enfant peut rentrer tout seul chez lui.

En maternelle, seul le responsable légal ou une personne autorisée par les parents peut récupérer l'enfant.

